

Sinistres dégâts des eaux : périmètre contractuel - CVCT12A

Code produit : CVCT12A

Niveau : Initiation

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.33

Tarif : 154,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Dirigeants, managers et
collaborateurs

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Connaître le champ contractuel et l'évaluation de l'indemnisation des sinistres dégâts des eaux

Programme de la formation

1. L'évènement dégât des eaux
 - Etendue de la garantie
 - Exclusions spécifiques
 - Gel et mesures de prévention
 - Recherche de fuite

- Garanties annexes
- 2. La déclaration de sinistres dégât des eaux
 - Forme et fond de la déclaration
 - Délai
- 3. L'évaluation des dommages
- 4. L'expertise
- 5. Le périmètre de règlement du sinistre : contractuel / conventionnel / droit commun

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation de cas pratiques
- Echanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.